



CC Alpes d'Azur (Siren : 200039931)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Puget-Théniers
Arrondissement	Nice
Département	Alpes-Maritimes
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Charles Ange GINESY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison des Services Publics
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	06260 PUGET-THENIERS
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	9 897
Densité moyenne	11,24

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 34

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
06	Aiglun (210600011)	91
06	Ascros (210600052)	169
06	Auvare (210600086)	46
06	Beuil (210600169)	509
06	Châteauneuf-d'Entraunes (210600409)	52
06	Cuébris (210600524)	126
06	Daluis (210600532)	155
06	Entraunes (210600565)	130
06	Guillaumes (210600714)	702
06	La Croix-sur-Roudoule (210600516)	94
06	La Penne (210600938)	329
06	Lieuche (210600763)	42
06	Malaussène (210600789)	267
06	Massoins (210600821)	113
06	Péone (210600946)	1 009
06	Pierlas (210600961)	89
06	Pierrefeu (210600979)	287
06	Puget-Rostang (210600987)	127
06	Puget-Théniers (210600995)	1 920
06	Revest-les-Roches (210601001)	215
06	Rigaud (210601019)	220
06	Roquestéron (210601068)	566
06	Saint-Antonin (210601159)	120
06	Saint-Léger (210601241)	69
06	Saint-Martin-d'Entraunes (210601258)	105
06	Sallagriffon (210601316)	46
06	Sauze (210601332)	86
06	Sigale (210601357)	217
06	Thiéry (210601399)	106
06	Toudon (210601415)	319
06	Touët-sur-Var (210601431)	695
06	Tourette-du-Château (210601456)	121
06	Villars-sur-Var (210601589)	680
06	Villeneuve-d'Entraunes (210601605)	75

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p><b>Environnement et cadre de vie</b></p> <p>- Assainissement collectif soutenir sur le plan de la logistique ( conseil, mise à disposition de personnel, maîtrise d'ouvrage déléguée) les communes membres qui souhaitent mettre en oeuvre ou améliorer un système d'assainissement collectif ou semi collectif pour leurs hameaux.</p> <p>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés gérer la collecte et le traitement des déchets ménagers et des encombrants et mener toute action visant à en réduire le volume. La collecte s'entend à partir des points de ramassage sur la voie publique, poubelles et conteneurs en bordure de route, ou dans les abris spécialement conçus à cet effet. Restent de la compétence des communes: * les déchets "verts" des ménages, * les déblais et gravats produits par les ménages, * les déchets d'origine tertiaire et artisanale</p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés traitement des déchets ménagers et des encombrants et action visant à en réduire le volume. réalisation et gestion de l'usine d'incinération et la déchetterie des Charmes</p> <p>- Autres actions environnementales soutenir sur le plan logistique ( conseil, mise à disposition de personnel, maîtrise d'ouvrage déléguée ) les communes membres qui souhaitent entretenir les cours d'eau non domaniaux. prendre en charge administrativement et financièrement les opérations destinées à assurer la protection de l'environnement sur un territoire d'application qui dépasse le simple cadre communal et est soumis à un label de protection reconnu au niveau national ( Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, Zones Natura 2000, Parc National du Mercantour ou arrêtés de biotope pour exemple ).</p>
<p><b>Sanitaires et social</b></p> <p>- Aide sociale facultative</p> <p>- Action sociale</p>
<p><b>Développement et aménagement économique</b></p> <p>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique mise en place, gestion et développement de zones d'activités intercommunales : Malaussène (L'Ablé), Puget-Théniers (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).</p> <p>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) soutenir le maintien de l'artisanat, des toutes petites entreprises, des petites et moyennes entreprises locales par la mise en place d'une cellule de conseil et d'assistance ( locaux de bureaux, accès aux nouvelles technologies, assistance secrétariat, soutien technique à la création d'entreprises , à la domiciliation et à la recherche des financements).financer les zones d'activités économiques et les études de prospection sectorielles. financer les opérations collectives à vocation économique ( opération groupée d'aménagement foncier, opération de rénovation de l'artisanat, et du commerce, Opération de Réhabilitation de l'immobilier de Loisirs, ou similaires, etc ... ) impactant l'espace intercommunal.</p>
<p><b>Développement et aménagement social et culturel</b></p> <p>- Etablissements scolaires Construction des établissements scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que des crèches. Frais de fonctionnement des cantines intercommunales. Financement des personnels ATSEM, CLSH et animation informatique. Contrats « Enfance » et « Temps libre » signés avec la CAF. Participation aux charges courantes et aux frais pédagogiques sous forme d'un fonds de concours annuel aux communes ayant une école : ce fond sera proportionnel au nombre d'élèves et au nombre d'écoles de chaque commune.</p> <p>- Activités péri-scolaires Construction des établissements scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ainsi que des crèches. Frais de fonctionnement des cantines intercommunales. Financement des personnels ATSEM, CLSH et animation informatique. Contrats « Enfance » et « Temps libre » signés avec la CAF. Participation aux charges courantes et aux frais pédagogiques</p>

sous forme d'un fonds de concours annuel aux communes ayant une école : ce fond sera proportionnel au nombre d'élèves et au nombre d'écoles de chaque commune.

#### Aménagement de l'espace

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*mise en place, gestion et développement de zones d'activités intercommunales : Malaussène (L'Ablé), Puget-Théniers (Gravas, Gralet, Condamine), Rigaud - Puget-Rostang (Plateau de Dina), Touët-sur-Var (Tournel / Souteiran).*

- Constitution de réserves foncières

*Constitution de réserves foncières à caractère économique, d'habitat et touristique*

- Organisation des transports urbains

*assurer les relations avec le Conseil Général dont c'est la compétence, en matière de transport collectif sur les lignes intra et extra cantonales (à l'exclusion du transport scolaire pour les écoles communales).*

- Transport scolaire

*? Participer à la mise en place d'un service de transport à caractère intercommunal en liaison avec le conseil général, qui est compétent en la matière ; la communauté de communes est désignée comme organisateur de second rang pour la compétence des transports scolaires spéciaux mis en place sur son territoire.*

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*mise en place d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement.*

- Etudes et programmation

*financer toute étude ou la mise en place d'outils visant à la bonne organisation de l'espace intercommunal. apporter un appui logistique et une participation financière aux actions préconisées par ces études pour la bonne gestion de l'espace, la préservation et la mise en valeur des paysages naturels et des villages.*

#### Développement touristique

- Tourisme

*Tourisme ? Mettre en place une politique de développement touristique à l'échelle de la communauté de communes à travers l'appui financier au syndicat d'initiative ainsi que la mise à disposition des locaux et du personnel? Participation sous forme financière et matérielle à des opérations structurantes engageant l'ensemble du territoire communautaire sur un projet de développement touristique : adhésion au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, aide au financement d'actions et outils promotionnels touristiques concernant l'ensemble des communes membres (ex : foire de Nice, dépliants touristiques), pôle d'excellence rurale axé sur la thématique tourisme et technologie*

#### Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

*assurer la desserte télévisuelle du territoire communautaire gérer les relais de télévision implantés sur le territoire communautaire*

- NTIC (Internet, câble...)

*assurer la desserte multimédia du territoire communautaire*

- Autres

*Équipement des communes : aider les communes membres à mettre en oeuvre au plan administratif ( montage des AVP, recherche des financements, etc... ) leurs projets d'équipements, de bâtiments communaux, etc... et assurer les relations avec les maîtres d'oeuvre, notamment le programme annuel d'entretien de la voirie communale.*

#### Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
06	Syndicat Mixte d'Élimination des déchets du Moyen Pays [ SMED ] (200000586)	SM ouvert	819 132
06	Syndicat Mixte pour l'Étude du barrage à but multiple VAR/ESTERON [ SMBVE ] (250601168)	SM ouvert	695 408

06	Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (200014801)	SM ouvert	838 154
----	---	-----------	---------

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)